

Revel

Les nouveaux défis de la société revéloise Mécalaser

Passée de 15 à 60 salariés en cinq ans, l'entreprise revéloise spécialisée dans la découpe laser a reçu l'aide financière de la Région Occitanie pour poursuivre son développement.

30/08/2016 à 12:01 par Paul Halbedel



La société Mécalaser est installée dans la zone industrielle de la Pomme à Revel.

C'est un redressement pour le moins spectaculaire que l'on pourrait presque classer dans le rayon des success story lauragaises dans le domaine économique.

En 2011, Jean-Pierre Martinet reprend les rênes de la société Mécalaser qui est implantée dans la zone industrielle de la Pomme à Revel depuis 1990. Spécialisée dans la découpe laser, l'entreprise compte alors 15 salariés et est touchée par une procédure de redressement judiciaire.

Près de 5 millions d'euros investis depuis 2011

Cinq années plus tard, après une série d'investissements chiffrés à presque 5 millions d'euros, l'entreprise revéloise emploie désormais 60 salariés, dont 13 au sein d'un bureau d'études en filiale. Un développement qui s'est notamment illustré par l'achat de nouvelles machines mais également par une augmentation des locaux de l'entreprise, passés de 1 200 m² à 3 700 m².

“ C’est une entreprise nouvelle puisque nous l’avons reprise en 2011 mais qui s’appuie sur un savoir-faire ancien puisque Mécalaser existe depuis 25 ans. Il y avait un marché existant et une activité de découpe laser qui était assez moderne. Nos efforts ont donc porté sur la gestion, la recherche permanente d’une meilleure qualité de nos procédés et une attention particulière à la présence de personnels adaptés pour chaque poste. Sur ce dernier point, cela s’est traduit par une politique volontariste en matière de formation. Nous faisons confiance à des personnes qui ne sont pas forcément très qualifiées au départ mais qui sont par contre très motivées pour apprendre nos métiers, précise Jean-Pierre Martinet, le président de Mécalaser. ”

Objectif : tendre vers le zéro défaut

Depuis 2011, l’entreprise a su conquérir de nouveaux marchés et intervient dans différents domaines, en particulier la fabrication de pièces pour l’aéronautique, au niveau des mâts-réacteurs. Outre la découpe, elle jouit également d’un savoir-faire incontestable dans les activités de pliage, soudure et marquage des métaux.

“ Aujourd’hui, notre activité de découpe laser est à 50 % tournée vers l’industrie, avec un marché de production de pièces et de fabrication de machines-outils. Nous intervenons aussi dans la tôlerie, le design, la décoration avec par exemple des prestations dans les domaines artistiques, de la gravure ou de la sérigraphie... Notre travail avec des entreprises de l’aéronautique nous oblige à tendre vers le zéro défaut. Outre la question des délais et prix, c’est cette recherche d’une qualité irréprochable au niveau des process mis en place qui sont aujourd’hui récompensés, confie Jean-Pierre Martinet. ”

Un nouveau défi de taille en cette fin d’année 2016

Le dernier investissement en date de l’entreprise Mécalaser, c’est la construction d’un nouveau bâtiment d’une surface avoisinant 800 m² pour accueillir une production spécialisée pour le compte d’Airbus.

“ Ce bâtiment va être dédié à l'accueil d'un process de travail que l'avionneur va nous sous-traiter car il n'a plus les moyens de le faire lui-même pour des questions de place. Cela se traduit par 15 nouvelles embauches, dont dix sont déjà effectives. Ce projet est en cours de finalisation. Tout devrait être prêt fin août avec la livraison des dernières machines pour un début de production espéré au mois d'octobre. Cela nous oblige à fabriquer une nouvelle machine-outil pour tendre vers une automatisation du système de procédure et réduire la pénibilité pour nos équipes. Durant les six mois à venir, nous allons vraiment être concentrés sur ce projet qui est un gros défi, note Jean-Pierre Martinet. ”

De 300 à 500 000 euros d'investissements prévus à court terme

Une fois cette nouvelle étape franchie, l'entreprise revéloise prévoit également d'autres développements dans les mois et années à venir.

“ Vu le développement de l'entreprise, nous aurons certainement, à l'issue des six mois à venir, de nouveaux projets d'agrandissement de bureaux et d'achat de matériel car l'investissement en machines est quelque chose d'essentiel dans notre activité. Dans les six mois à un an à venir, nous tablons sur 300 000 à 500 000 euros d'investissements supplémentaires. Quant aux bâtiments, nos 3700 m² de locaux doivent nous permettre d'absorber 20% de production supplémentaire. D'ici deux ans, si notre croissance se maintient, il nous faudra certainement réinvestir dans ce domaine, annonce avec optimisme Jean-Pierre Martinet. ”

Le soutien sans faille de la Région

Pour mener à bien ses investissements actuels, l'entreprise Mécalaser va bénéficier d'un « contrat d'appui PME » de la part de la Région Occitanie. « D'un montant de 95 000 euros, il permet d'accompagner l'entreprise revéloise dans l'acquisition d'une machine neuve de découpe laser, d'une chaîne automatique de peinture et la construction d'un nouveau bâtiment », indique la Région. Depuis la reprise de la société revéloise par Jean-Pierre Martinet en 2011, c'est le deuxième contrat d'appui que signe la Région avec l'entreprise. En 2014, elle avait en effet

obtenu une subvention d'un montant total de 221 715 euros qui avait permis à l'entreprise de poursuivre son développement en réalisant de nouvelles embauches (cinq salariés) et en investissant dans de nouveaux centres de découpes toujours plus performants. « Cette confiance de la Région qui nous accompagne sur nos investissements vient récompenser nos efforts à plusieurs niveaux. Ces contrats d'appuis nous permettent de rester performants et se traduisent aussi par une croissance de nos effectifs. Par ailleurs, les bénéfices que nous faisons ne profitent pas qu'à l'entreprise mais aussi à nos salariés et au territoire. Je pense que la Région y est vraiment sensible. C'est de l'argent qui reste sur le secteur car nous avons cette volonté affirmée de grossir à Revel et il est hors de question d'aller nous développer ailleurs! », précise Jean-Pierre Martinet.

